



PRÉVENTIONNISTE

Sommaire des responsabilités :

Sous l'autorité du capitaine de la division prévention des incendies, la tâche principale du préventionniste est d'assumer l'ensemble des activités de prévention incendie sur le territoire de la Ville en relation avec la mission, les valeurs, les enjeux, les orientations organisationnelles et ministérielles.

Description des principales tâches :

Plus particulièrement, le préventionniste doit :

Faire l'inspection technique et détaillée des bâtiments afin de vérifier la conformité aux diverses lois et règlements de sécurité incendie en vigueur, des systèmes de protection existants, de l'entreposage des matériaux, etc.;

Effectuer des tests de détection de fuite sur les réservoirs et conduites de liquide inflammable et combustible;

Faire respecter le règlement sur la prévention des incendies;

Effectuer des enquêtes suite à des plaintes ou à des inspections;

Rédiger ou donner verbalement, s'il y a lieu, les avis pertinents aux contrevenants et en assurer le suivi;

Renseigner le public concernant la prévention des incendies ainsi que sur les divers règlements et lois relatives à la sécurité incendie dans les bâtiments;

Exécuter toute autre tâche connexe requise par son supérieur.

Exigences et qualifications requises :

Posséder une formation dans un champs approprié d'études, attestée d'un certificat de 1^{er} cycle en Technologique en prévention des incendies ou une attestation d'études collégiales de Prévention en sécurité incendie ou du diplôme d'études professionnelles en Prévention des incendies décerné par le Ministère de l'Éducation ou son équivalent reconnu par le Ministère de l'Éducation.

Un certificat de *Niveau I* ou *Pompier I* en Intervention incendie ou un diplôme d'études professionnelles en Intervention incendie décerné par le Ministère de l'Éducation sera considéré.

Toute autre combinaison de formation et d'expérience dans le secteur des incendies sera considérée;

Être titulaire d'un permis de conduire de classe 4A valide;



**Ville de
Drummondville**

Posséder une expérience de deux (2) années dans un service d'incendie serait un atout;

Posséder les applications Windows, suite Office et être en mesure de les utiliser adéquatement ;

Avoir du jugement, le sens des responsabilités et de l'initiative ;

Si vous êtes intéressé faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 août 15 heures en inscrivant le nom du concours à

Ville de Drummondville
Service des ressources humaines
415, rue Lindsay, C.P. 398
Drummondville (Québec) J2B 6W3

Ou par courriel : ressourceshumaines@ville.drummondville.qc.ca

Conditions

Selon les politiques du service d'incendie de la Ville de Drummondville.

L'employeur se réserve le droit de tenir des tests pratiques ou théoriques, selon le cas.

La Ville de Drummondville souscrit au principe d'équité en matière d'emploi. Prière de noter que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Merci pour l'intérêt manifesté.